



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Benoît BORDAT	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Joël MEKHANTAR	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	M. Philippe DELVALEE	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	Mme Christine MASSU
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Michel FORQUET
M. Jean-François DODET	Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mlle Nathalie KOENDERS	Mme Claude DARCIAUX
M. Jean-François GONDELLIER	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
Mme Catherine HERVIEU	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
M. Jean-Claude DOUHAIT	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Paul HESSE	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	Mme Myriam BERNARD	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	M. Mohamed BEKHTAOUI	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.

Membres absents :

M. Patrick CHAPUIS	M. José ALMEIDA pouvoir à Mme Claude DARCIAUX
M. Georges MAGLICA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
Mme Françoise TENENBAUM	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Michel ROTGER	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
Mme Noëlle CABBILLARD	M. Christophe BERTHIER pouvoir à Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE
	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
	M. Jean-Yves PIAN pouvoir à M. Alain MARCHAND
	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Rémi DELATTE pouvoir à M. Jean-François DODET.

OBJET : HABITAT, POLITIQUE DE LA VILLE ET URBANISME

Convention Safer - Grand Dijon - Commune d'Orgeux - Autorisation de sortie de réserve foncière

Dans le cadre de la convention cadre avec la Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural de Bourgogne (SAFER), la Communauté de l'agglomération dijonnaise a préfinancé en 1994, l'acquisition par la SAFER, de terrains à usage agricole, situés sur les communes d'Orgeux et Varois-et-Chaignot, d'une superficie totale de 44 ha 17 a 60 ca.

Il est précisé qu'une partie de ces terrains a déjà fait l'objet de plusieurs sorties de réserve foncière pour environ 15 h 24 a 00 ca.

La SAFER de Bourgogne n'est pas autorisée à stocker du foncier plus de 15 années et les parcelles restantes n'ont fait l'objet d'aucune demande d'attribution de la part de propriétaires ou d'exploitants agricoles concernés par un projet d'aménagement du Grand Dijon.

C'est pourquoi, il est proposé d'autoriser la sortie de réserve foncière des terrains restant en portage, d'une superficie de 28 ha 93 a 60 ca, situés sur la commune d'Orgeux, au profit de la SAFER de Bourgogne.

La valeur de sortie de réserve foncière est arrêtée à la somme totale de 156 374,90 €, conforme au montant du préfinancement.

Vu l'avis de la commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'autoriser** la sortie de réserve foncière des parcelles de terrain, d'une superficie totale de 28 ha 93 a 60 ca, situées sur la commune d'Orgeux, cadastrées section ZA n°2 de 10 ha 66 a 00 ca et ZD n°56 de 15 ha 32 a 60 ca, n°57 de 18 a 00 ca, n°54 de 37 a 90 ca, n°46 de 29 a 90 ca, n°47 de 1 ha 79 a 30 ca, n°51 de 29 a 90 ca ;
- **de dire** que la SAFER de Bourgogne remboursera à la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise la somme de 156 374,90 €, correspondant au montant du préfinancement de ces terrains ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de la Communauté de l'Agglomération Dijonnaise, tous actes et documents à intervenir en vue de régulariser ce dossier.

Pour extrait conforme,
Le Président

Pour le Président

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010



Convocation envoyée le 18 mars 2010
Publié le **26 MARS 2010**
Déposé en Préfecture le



SAINT - JULIEN

Vu pour être annexé à la délibération n° 5
du Conseil de Communauté du 25 mars 2010
Dijon, le 26 MARS 2010

Pour le Président,
Le Maire



Setion : ZA

2

PRÉFECTURE DE LA CÔTE D'OR
Déposé le :

26 MARS 2010



ORGEUX

Setion : ZD

57

56

54

51

47

46

VAROIS ET CHAIGNOT



1:10 000